

## **Procès-verbal N°5**

Le mercredi 29 avril 2026 à 20 heures 30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 23 avril 2026, s'est réunie sous la présidence de ANDRE DUJOLS.

**Quorum : 13/13**

Secrétaire de la séance : Marion CARRIERE

**Présents** : ANDRE DUJOLS, BRUNO FILIOL, Laurence BERTHOU, Alexandre VOLPILHAC, Melissa BOUTET, STEPHANIE SALIES, Julien JOANNY, Therese DELMONT, Francis CAMBON, JORDAN ANGELVY, GEORGETTE TOUZY, Matthieu PIJOUAT, Marion CARRIERE

**Représentés** :

**Absents et excusés** :

### **Ordre du jour** :

- Vote du Compte financier unique 2025/ Budget 2026 Commune
- Vote du Compte financier unique 2025 Lotissement
- Vote des taux
- Vente parcelle domaine public Commune
- Subvention Sprinter Club / Tour Cantal Cadets
- Divers

### **Délibérations du conseil** :

#### **Délibération sur le budget primitif - SAINT CERNIN 2026 (N° DE\_024\_2026)**

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2026 de la Commune SAINT CERNIN,

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,  
Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**DELIBERE ET DECIDE** :

**ARTICLE 1** :

L'adoption du budget de la Commune SAINT CERNIN pour l'année 2026 présenté par son Maire,  
Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

**En recettes à la somme de : 3 662 228,44**

**En dépenses à la somme de : 3 662 228,44**

**ARTICLE 2 :**

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	377 700
012	Charges de personnel, frais assimilés	502 100
014	Atténuations de produits	500
023	Virement à la section d'investissement	263 028,85
042	Section à section	47 569,95
65	Autres charges de gestion courante	135 750
66	Charges financières	11 368,42
67	Charges spécifiques	500
68	Dot. aux amortissements et provisions	3 030
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 341 547,2 2</b>

**RECETTES**

Chapitre	Libellé	Montant
013	Atténuations de charges	18 500
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	110 900
73	Impôts et taxes	48 000
731	Fiscalité locale	560 448
74	Dotations et participations	516 099,22
75	Autres produits de gestion courante	66 000
77	Produits spécifiques	21 600
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 341 547,2 2</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
001	Solde d'exécution section investissement	456 743,65
16	Emprunts et dettes assimilées	42 500
20	Immobilisations incorporelles	103 987,61
204	Subventions d'équipement versées	15 000
21	Immobilisations corporelles	90 000
23	Immobilisations en cours	1 612 449,9 6

<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>2 320 681,2 2</b>
--	--	--------------------------

## RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	263 028,85
040	Section à section	25 969,95
10	Dotations, fonds divers et réserves	885 542,79
13	Subventions d'investissement	989 639,63
16	Emprunts et dettes assimilées	156 500
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>2 320 681,2 2</b>

**ADOpte A LA MAJORITE**

Délibération : adoptée

Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement - SAINT CERNIN 2025 (N° DE\_025\_2026)

<b>Pour Mémoire</b>	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	286 038,03
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	640 000,00
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : EXCEDENT</b>	<b>482 561,15</b>
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2025	768 599,18
<b>A. EXCEDENT AU 31/12/2025</b>	<b>768 599,18</b>
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. - 1068	768 599,18
Solde disponible affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	0,00
<b>B. DEFICIT AU 31/12/2025</b>	<b>0,00</b>
Déficit résiduel à reporter - dépense 002	0,00

Délibération : adoptée

Délibération sur le compte unique financier - SAINT CERNIN 2025 (N° DE\_026\_2026)

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);

Vu la délibération n°MI\_2021\_5\_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP);

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025;

Vu le Compte Financier Unique 2025;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Considérant les éléments suivants :

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	Total Dépenses
Résultats reportés	0,00	286 038,03	0,00	455 731,12	0,00
Opérations exercice	900 018,91	1 382 580,06	1 341 332,87	428 858,10	2 241 351,7
Total	900 018,91	1 668 618,09	1 341 332,87	884 589,22	2 241 351,7
Résultat de clôture		768 599,18	456 743,65		
Restes à réaliser	0,00	0,00	1 193 537,57	631 294,32	1 193 537,7
Total cumulé	0,00	768 599,18	1 650 281,22	631 294,32	1 193 537,7
Résultat définitif		768 599,18	1 018 986,90		250 387,7

DUJOLS ANDRE se retire et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal réuni et présidé par CARRIERE MARION vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et donne pouvoir à CARRIERE MARION pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Délibération : adoptée

Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement - LOTISSEMENT DE SAINT CERNIN 2025 (N° DE\_027\_2026)

<b>Pour Mémoire</b>	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	0,00
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	0,00
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : EXCEDENT</b>	<b>0,00</b>
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2025	0,00
<b>A. EXCEDENT AU 31/12/2025</b>	<b>0,00</b>
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. - 1068	0,00
Solde disponible affecté comme suit :	

affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	0,00
<b>B. DEFICIT AU 31/12/2025</b>	<b>0,00</b>
Déficit résiduel à reporter - dépense 002	0,00

Délibération : adoptée

Délibération sur le compte unique financier - LOTISSEMENT DE SAINT CERNIN 2025 (N° DE\_028\_2026)

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);

Vu la délibération n°MI\_2021\_5\_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP);

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025;

Vu le Compte Financier Unique 2025;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Considérant les éléments suivants :

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	Total Dépenses
Résultats reportés	0,00	0,00	26 829,15	0,00	26 829,15
Opérations exercice	26 829,15	26 829,15	0,00	26 829,15	26 829,15
Total	26 829,15	26 829,15	26 829,15	26 829,15	53 658,30
Résultat de clôture					
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Total cumulé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat définitif					

ANDRE DUJOLS se retire et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal réuni et présidé par CARRIERE MARION vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et donne pouvoir à CARRIERE MARION pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Délibération : adoptée

Vote des taux 2026 (N° DE\_029\_2026)

Monsieur le Maire explique que le vote des taux doit se faire cette année au plus tard le 30 avril et ce, avant la date butoir de vote des budgets fixée quant à elle au 30 avril .

Après délibérations, le Conseil Municipal, décide de retenir les taux suivants pour l'année 2026 sans augmentation :

Taux de taxe sur le foncier bâti : 15.58 % (commune) + 23.56 % (département) = 39.14%

Taux de taxe sur le foncier non bâti : 68.28 %

Taux sur la Taxe d'habitation (résidence secondaire) : 10.02 %

Délibération : adoptée

Subvention 2026: Sprinter Club Aurillac/ Tour Cadets (N° DE\_030\_2026)

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il convient de payer le montant d'une subvention qui sera versé exceptionnellement pour l'année 2026 à l'association "Sprinter Club Aurillac" pour l'organisation du Cantal Tour Cadets qui aura lieu du 1e 25 avril 2026.

Après délibérations, le montant suivant est attribué :

Sprinter Club Aurillac : 100 €

Le crédit nécessaire est inscrit au Budget Primitif 2026 au compte 65748.

Délibération : adoptée

## DESAFFECTATION / DECLASSEMENT : DOMAINE PUBLIC / FEREROL (N° DE\_031\_2026)

Monsieur le Maire explique que Monsieur FEREROL souhaite acquérir une partie du domaine public LAMOURIO 15310 Saint-Cernin (plan joint).

Considérant que la cession des terrains précités ne peut intervenir qu'après déclassement du domaine public, qui ne peut être prononcé qu'après désaffectation, pour partie, de ladite dépendance de l'usage du public et de tout service public,

Considérant que la désaffectation et le déclassement de ladite parcelle en vue de l'opération susvisée ne portent pas atteintes aux fonctions de desserte et de circulation piétonne,



Après délibérations, le Conseil Municipal,

- Constate que la section du domaine public telle que désignée sur le plan joint à la présente délibération, est désaffectée de l'usage du public.
- Décide de prononcer le déclassement et l'aliénation de 76 mètres carré de la voie communale (domaine public) de la parcelle AI 239.
- Décide de prononcer le déclassement partiel de la section de domaine public précité (voir plan joint) en vue de sa cession à Monsieur FEREROL.
- Rappelle que le prix de vente est fixé à 1 euros le mètre carré,
- Rappelle que l'ensemble des frais relatifs à la procédure de cession est à la charge des demandeurs,
- décide qu'un membre du Conseil Municipal sera présent lors du bornage par un géomètre pour vérifier que les opérations ci-dessus sont respectées.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte à intervenir à cet effet.



Délibération : adoptée

### **DIVERS**

#### **Ecole / Manifestations publiques :**

-  Devis demandé à la Huppe pour le sticker du Petit Prince à la huppe
-  Collège : Effectif d'à peu près 200 élèves. L'UNSS nous remercie pour la subvention exceptionnelle pour le championnat de rugby.

#### **Travaux :**

-  Devis travaux en cours d'analyse
-  RDV avec le club du Rugby : Il souhaite refaire un Bâtiment en dur, une dalle et insérer un chapiteau permanent. Voir au niveau de l'urbanisme. Le financement se fera par leur propre moyen avec des demandes de subventions. Il a été demandé s'il était possible de tailler les sapins coté route par nos agents technique

## 🌱 Développement durable / Agriculture :

- 🌱 Rencontre du Département pour mettre en place un stockage pour les déchets verts. Projet en cours d'analyse.
- 🌱 Collectes agricoles réalisées. Tout s'est bien passé.

## 🏠 Cadre de vie / Batiments communaux / Logements :

- 🏠 En attente de devis de plusieurs matériaux
- 🏠 Analyse en cours pour un radar pédagogique
- 🏠 Gymnase : les lumières restent trop souvent allumées

## 👥 Associations / Communication / Sport :

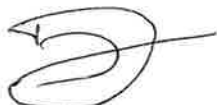
- 👥 Réalisation d'une piste autour du terrain de foot en vue. Voir s'il y a la possibilité de percevoir le fond Cantal Solidaire
- 👥 Réunion DSD : un balisage est en cours pour des chemins de randonnée. Voir pour une participation financière sur les piquets et les vis. Il y a eu un questionnement sur la responsabilité concernant les accidents qui peuvent survenir dans ces chemins.
- 👥 Panneau lumineux -Osrose devis en attente

## 🎨 Culture :

- 🎨 Projets en cours :
  - Exposition don du sang du 16/11 au 02/12/2026 (avec les collégiens)
  - Exposition M. Bossut -paysages du 01/06 au 13/06/2026
  - Séances cinéma : le vendredi juste avant les vacances scolaires pour les primaires et collégiens ; Deux dimanche par an pour les anciens, le mercredi après-midi pour les plus petits
  - Ateliers intergénérationnels : danser la bourrée, pétanque, créations de pompons et plein d'autres idées
  - 21/06/2026 : fête de la musique avec le groupe Mauricette à la halle
- 🎨 Marché : Le premier a eu lieu devant le collège. Après quelques réticences nous avons pu mettre en place le deuxième à la halle. Ce fut une belle réussite. Plusieurs producteurs présents ; la chariote à yoyo, vente de fromage et de fruits et légumes, biscuits d'auvergne, tupperware, Bourriols. Nous recherchons d'autres intervenants. Il serait bien de prévoir deux marchés gourmands cet été (1 en juillet et 1 en aout) .

le 28/05/2026

ANDRE DUJOLS  
Président de séance



Marion CARRIERE  
Secrétaire de séance

